



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 mars 2013  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

### Conférence des statisticiens européens

#### Soixante et unième réunion plénière

Genève, 10-12 juin 2013

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

#### **Rapports du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence et Programme statistique de la CEE pour 2013**

### Programme statistique pour 2013

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique de la Commission économique pour l'Europe pour 2013. Ce programme est étroitement lié au programme biennal contenu dans le document ECE/CES/2012/14, approuvé par la Conférence des statisticiens européens en juin 2012. Les deux documents décrivent le plan de travail sous une forme différente, et leurs objectifs sont différents.

Le Programme statistique pour 2013 a été approuvé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens lors de sa réunion des 5 et 6 novembre 2012.

La liste préliminaire des réunions prévues à partir de juin 2013 est jointe en annexe au présent document. La liste des réunions et ateliers tenus entre juin 2012 et juin 2013 figure dans le document ECE/CES/2013/18/Add.1.

## I. Contexte général

1. Le présent document décrit le programme statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour 2013. Il est étroitement lié au programme biennal contenu dans le document ECE/CES/2012/14, approuvé par la Conférence des statisticiens européens en juin 2012. Il y est en outre tenu compte des documents élaborés dans le contexte de l'examen de la CEE par le Comité exécutif de la CEE et des décisions des réunions pertinentes du Bureau de la Conférence et du Comité exécutif.

2. Durant les réunions d'examen de la CEE, le Comité exécutif de la CEE a appuyé les activités du sous-programme statistique de la Commission. La Conférence sera informée des résultats de l'examen sous le point 2 de l'ordre du jour.

3. Le présent document a pour but de donner un bref aperçu des principaux domaines d'activité et des résultats à venir. Il doit être utilisé à des fins de compte rendu et de relations publiques et à destination de différents publics: les membres du Comité exécutif, les membres de la Conférence, le personnel des offices de statistique et des organisations internationales, les diplomates en poste dans les missions de pays auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève, les agences gouvernementales et d'autres personnes intéressées.

4. Les activités sont décrites suivant la structure générale ci-après:

- a) Une brève description générale de l'activité;
- b) Les raisons d'être de l'activité et les problèmes auxquels elle répond;
- c) L'origine du mandat: le lien avec une initiative ou une décision des Nations Unies, ou un autre domaine plus vaste;
- d) Les principales mesures pour 2013;
- e) Les résultats et effets attendus.

5. Le document est mis à la disposition de la Conférence pour servir de base à l'examen du programme de travail statistique de la CEE en 2013. Le Bureau de la CSE a approuvé le programme statistique de la CEE pour 2013 en novembre 2012.

## II. Introduction

6. La CEE travaille avec les États membres afin d'améliorer les statistiques nationales requises pour prendre des décisions économiques, sociales et environnementales efficaces et pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs internationaux de développement. Le travail effectué dans ce domaine est régi par le Comité sectoriel de statistique de la Conférence des statisticiens européens (CSE), qui veille à ce que les priorités des pays membres soient bien prises en compte. Par ailleurs, ce travail fait suite aux initiatives prises au niveau mondial par l'Assemblée générale des Nations Unies et la Commission de statistique de l'ONU.

7. Les principaux objectifs sont d'améliorer les statistiques nationales officielles et leur comparabilité internationale, de promouvoir une coordination étroite des activités statistiques des organisations internationales, de répondre à tout besoin nouveau en matière de coopération internationale et d'examiner et d'adopter des normes statistiques dans la

région de la CEE<sup>1</sup>. Le travail s'appuie sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, qu'il promeut. Il s'agit d'une norme adoptée par la CEE en 1992, et reprise au niveau mondial par la Commission de statistique de l'ONU en 1994.

8. La CSE répond de façon flexible et coordonnée aux priorités des États membres. La flexibilité est assurée par la création d'équipes de spécialistes chargées de tâches particulières suivant des mandats, pour des résultats et selon des calendriers précis. La CEE a un rôle de pointe dans plusieurs domaines; elle élabore des normes, des lignes directrices et des recommandations en matière de statistiques, qui ont souvent des répercussions mondiales.

9. Le sous-programme statistique portera sur un certain nombre de domaines spécifiques, en particulier sur les domaines dans lesquels la CEE est en mesure d'apporter une valeur ajoutée et de compléter le travail statistique d'autres organisations internationales. Les domaines prioritaires identifiés par le Bureau de la CSE sont: le développement durable, la mondialisation, les recensements et registres de population, et la modernisation de la production de statistiques. Le travail est mené en coopération étroite avec les experts des pays et des organisations internationales, y compris de pays extérieurs à la région de la CEE.

10. Le travail porte sur quatre domaines principaux: coordination du travail statistique international dans la région de la CEE, travail méthodologique visant à développer et promouvoir l'application de normes, directives et recommandations, création de capacités et base de données statistiques de la CEE.

### **III. Coordination du travail statistique international dans la région de la Commission économique pour l'Europe**

11. La promotion de la coordination du travail statistique international dans la région de la CEE est une des tâches prioritaires de la Conférence. Une coordination efficace est importante pour éviter les doubles emplois, trouver des synergies, utiliser efficacement les ressources et réduire la charge de travail qui pèse sur les offices nationaux de statistique et les autres organisations internationales. Qui plus est, la coopération internationale, facteur important d'amélioration des systèmes de statistiques officielles de tous les pays, est inscrite dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle<sup>2</sup>.

12. La CSE est un organe qui se compose des directeurs des offices nationaux de statistique de la région de la CEE, auquel prennent également part l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Japon, le Mexique, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Les principales organisations internationales actives dans le domaine de la statistique dans la région de la CEE participent aussi aux travaux de la Conférence. C'est notamment le cas des organisations suivantes: Office de statistique de l'Union européenne (Eurostat), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Fonds monétaire international (FMI), Banque mondiale et autres.

<sup>1</sup> ECE/CES/2007/8: Règles et procédures régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens, de son Bureau et des équipes de spécialistes.

<sup>2</sup> Décision n° C(47) de la Commission économique pour l'Europe, 1992.

13. La Conférence et son Bureau constituent un cadre de coordination des travaux statistiques internationaux. Sur le plan pratique, cette coordination est assurée par plusieurs mécanismes, dont les principaux sont les réunions régulières de la Conférence et de son Bureau, les séminaires consacrés aux aspects fondamentaux et aux nouveaux enjeux des systèmes statistiques, les études approfondies portant sur certains domaines statistiques, et la Base de données sur les activités statistiques internationales. La Division de statistique de la CEE assure le secrétariat de la Conférence et réalise les travaux de fond qui lui sont confiés par la Conférence et par son Bureau.

14. Les thèmes des séminaires de la Conférence, qui sont sélectionnés par les pays membres, couvrent des questions qui présentent un intérêt dans le contexte actuel. En 2013, le premier séminaire sera consacré aux difficultés rencontrées pour donner accès aux microdonnées à des fins de recherche. Les méthodes et techniques permettant de préserver la confidentialité se sont considérablement améliorées au cours de la décennie écoulée, et davantage de pays permettent aujourd'hui l'accès aux microdonnées. Cela étant, la disponibilité croissante de microdonnées aggrave le risque de divulgation. Ce séminaire mettra l'accent sur les moyens de relever les défis stratégiques ainsi posés en recherchant un équilibre entre la demande croissante de microdonnées pour la recherche et les exigences de confidentialité de la statistique.

15. Le deuxième séminaire de la Conférence en 2013 sera consacré aux difficultés liées à la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) et à la mesure du développement durable dans le prolongement de Rio+20. La norme SCEE récemment adoptée permet de comprendre les liens entre l'économie et l'environnement et d'étayer à l'aide de données la prise de décisions en matière économique, en tenant compte de la préservation de l'environnement. Sa mise en œuvre dans les conditions actuelles de restrictions budgétaires pose de nombreuses difficultés liées à la coordination entre les nombreuses organisations au sein d'un même pays, la disponibilité des données, l'absence de normes, etc. Le Sommet Rio+20 a suscité de la part des gouvernements une attention accrue pour le développement durable et remis en lumière la nécessité de contrôles à ce propos, surtout dans le contexte des débats que suscitent les objectifs de développement de l'après-2015. Ce séminaire offrira une tribune aux hauts responsables des offices de statistique, où ils pourront débattre des activités liées au suivi de Rio+20.

16. Le Bureau de la Conférence se réunira deux fois en 2013 pour orienter le programme de travail de la Conférence et faire en sorte qu'il reflète les priorités des pays membres. Trois des domaines de travail de la statistique internationale seront examinés en profondeur en 2013. Ces examens ont pour but d'améliorer la coordination des activités statistiques, de mettre le doigt sur les lacunes ou les doubles emplois et de répondre aux situations qui se font jour. Le premier thème, consacré à l'entrepreneuriat, suscite une attention politique croissante en raison du rôle que jouent les entrepreneurs dans la stimulation de la croissance économique. En découle le besoin de mettre au point une méthodologie statistique pour mesurer l'entrepreneuriat qui transcende les domaines de la statistique et requiert la combinaison des données relatives à la démographie et aux résultats des entreprises avec les caractéristiques des ménages et des personnes physiques.

17. Le deuxième thème à examiner en profondeur est celui des données en libre accès. Il a été choisi comme thème d'examen face à la croissance exponentielle de la disponibilité des données provenant de différentes sources, telles que les données officielles des administrations nationales, les registres administratifs, les bases de données du Web, etc. Pour les statistiques officielles, faire usage de cet apport croissant de données est une opportunité, mais aussi une source de difficultés. Cela soulève des questions d'ordre stratégique, comme celle de savoir quelle attitude avoir face à la concurrence du secteur privé et des organismes de recherche, et comment répondre aux problèmes de méthodologie

liés à la confidentialité, au traitement, à la mise en correspondance et à la gestion de grands ensembles de données.

18. Le troisième examen en profondeur sera consacré aux activités politiques et autres activités communautaires, parmi lesquelles le volontariat. Cette question occupe une place croissante dans les sociétés. Outre le manuel de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur la mesure du travail bénévole, de nombreuses initiatives ont été menées en ordre dispersé sur le sujet. Aucune d'entre elles ne fait le lien entre les mesures ayant été faites des activités communautaires, du rôle du secteur tertiaire ou de la place que prennent le volontariat, la bonne gouvernance et le capital social.

19. En outre, les trois examens en profondeur effectués à la fin de 2012 sur le vieillissement des populations, les statistiques bancaires, les statistiques de l'assurance et les statistiques financières, ainsi que les statistiques sur la pauvreté donneront lieu à un travail de suivi en 2013.

20. La Division de statistique de la CEE gère une Base de données des activités statistiques internationales, qui est utilisée pour la coordination. Il s'agit d'un recueil de statistiques compilé par les organisations internationales dans la région de la CEE. La publication 2013 sera accessible en ligne par les pays et les organisations internationales dans le but de promouvoir la coopération et d'éviter la répétition des efforts.

#### **IV. Travail méthodologique dans divers domaines statistiques**

21. Le travail méthodologique vise à mettre au point et à appliquer des normes, des directives et des recommandations internationales pour améliorer la qualité et accroître la comparabilité des statistiques officielles. Ce travail, qui dépend de la demande, est initié par la Conférence et son Bureau.

22. La flexibilité est assurée en recourant à des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) créées par le Bureau de la CSE pour accomplir une tâche particulière avec un mandat, une composition, un calendrier (deux ou trois ans) et une clause d'extinction précis. Leurs travaux donnent lieu à des directives méthodologiques et pratiques, à des recueils des principales pratiques statistiques et à la mise en ligne d'outils de formation. Pour en garantir la qualité et la pertinence, les résultats font l'objet de consultations avec l'ensemble des membres de la Conférence avant d'être approuvés par celle-ci. L'accès public à l'ensemble des documents s'y rapportant en garantit la transparence et la responsabilisation.

23. Il est prévu que le travail des Équipes spéciales sur la mesure du développement durable, le budget-temps et les indicateurs de l'égalité entre les sexes sera finalisé en 2013. À la fin de 2012 et en 2013, plusieurs nouvelles équipes spéciales s'attelleront à la rédaction des recommandations de la Conférence pour le cycle des recensements de 2020 sur la population et le logement. Sous réserve d'approbation par le Bureau, les Équipes spéciales sur la migration circulaire et sur les statistiques en rapport avec le vieillissement de la population démarreront également leurs travaux en 2013.

##### **A. Statistiques économiques**

24. La CEE travaille avec les pays à la poursuite de la mise au point et à la promotion de normes et de pratiques recommandées à l'échelle internationale pour améliorer la qualité et accroître la comparabilité des statistiques économiques, notamment dans les domaines suivants: comptabilité nationale, mondialisation, statistiques sur les prix, registres des activités industrielles et commerciales et statistiques à court terme.

25. La CEE promeut l'application du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), nouvelle norme mondiale qui fixe un cadre global pour la production de comptes économiques adaptés aux nouvelles nécessités et à la rapide évolution de l'économie mondiale. Ce travail s'inscrit dans le cadre du Programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008 adopté par la Commission de statistique de l'ONU. Il est mené en concertation avec le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui coordonne au niveau mondial la mise en œuvre de la nouvelle norme. En 2013, la CEE continuera de soutenir la mise en œuvre du SCN 2008 dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, par le biais de lignes directrices méthodologiques et d'ateliers de formation. Les préparatifs de la Réunion bisannuelle du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale seront engagés en 2014.

26. La mondialisation, dans ses aspects liés à la circulation transfrontière des personnes, des capitaux et des biens et services, a un impact important sur l'économie et pose des problèmes aux statisticiens de tous les pays. En 2011, la Conférence des statisticiens européens a donné son aval au Guide concernant les effets de la mondialisation sur les comptes nationaux. Conformément aux secteurs prioritaires des travaux futurs de recherche mis en exergue dans le Guide, une nouvelle équipe spéciale a été mise sur pied à la fin de 2011 pour s'atteler aux défis que pose la production mondiale en termes de concepts et de mesures. Cette équipe spéciale se penchera sur les questions conceptuelles à ce jour non résolues que posent le SCN 2008 et la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP6) en ce qui concerne la production mondiale et élaborera de nouvelles lignes directrices sur les aspects relatifs à la mise en œuvre. L'Équipe spéciale prévoit de rédiger un projet de rapport d'ici à octobre 2013.

27. En coopération avec le Bureau international du Travail (BIT), le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres partenaires, la CEE promeut la mise en œuvre des normes et recommandations internationales relatives aux indices des prix à la consommation (IPC). Lors de sa réunion bisannuelle en juin 2012, le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation a confirmé la nécessité d'une révision du manuel existant sur les IPC (2004) de façon à refléter les développements techniques et méthodologiques de la décennie écoulée, notamment en ce qui concerne les pratiques en matière de calcul, l'utilisation de méthodes de collecte de données électroniques et les développements dans ce domaine. La révision du Manuel sur les IPC se fera sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, dont la CEE est membre, et sera débattue à l'occasion d'une réunion du Groupe d'experts sur les IPC en 2014. La CEE poursuivra ses travaux sur d'autres statistiques économiques à court terme, comme la compilation de statistiques de production industrielle et le soutien à la mise en œuvre pratique des ajustements saisonniers dans les offices nationaux de statistique.

28. La CEE soutient l'élaboration de registres statistiques des activités industrielles et commerciales, qui sont indispensables pour une collecte efficace des données et pour la production de statistiques en la matière. À la demande des pays, le Bureau de la CSE a mis sur pied une équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales. L'accent y sera mis sur l'utilisation de tels registres aux fins d'intégrer les statistiques économiques et d'améliorer l'efficacité du processus de production de statistiques. Ces lignes directrices porteront donc également sur les questions soulevées par le Groupe de haut niveau sur l'évolution stratégique de l'architecture d'entreprise dans le domaine de la statistique.

## B. Statistiques sociales et démographiques

29. Ces dernières années, le besoin de mesurer le bien-être et l'environnement social de la population s'est fait de plus en plus fortement sentir. La pertinence politique des statistiques démographiques est encore accentuée par les répercussions croissantes du vieillissement de la population sur tous les domaines de la société. La Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement, qui s'est tenue en 2012, a encore renforcé l'intérêt pour de meilleures statistiques sur le vieillissement. Nombre de documents d'orientation majeurs, notamment le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire, soulignent l'importance de l'égalité entre hommes et femmes, dont ils préconisent l'amélioration de la mesure. Les préparatifs en vue du Dialogue de haut niveau de 2013 sur les migrations internationales et le développement, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, conduisent à une intensification des efforts internationaux destinés à améliorer la mesure des migrations. L'examen des activités statistiques de la CEE par le Comité exécutif a abouti à la conclusion qu'il fallait accorder un rang de priorité élevé aux travaux portant sur les statistiques sociales relatives à la mesure du bien-être, de la pauvreté et de l'inclusion sociale. Les activités menées par la CEE dans le domaine des statistiques sociales et démographiques ont pour objet l'amélioration des statistiques qui touchent à ces domaines d'une grande importance pour la prise de décisions. En 2013, les travaux se concentreront sur les recensements de la population et des logements, le vieillissement de la population, les migrations, les questions de sexospécificité, le budget-temps et la criminalité.

30. Les recensements de population représentent le fondement même des systèmes statistiques, car ils apportent des données de référence sur la population et les logements qui sont mises à profit pour d'autres statistiques, et permettent de planifier l'infrastructure et les services publics. Cependant, un recensement effectué selon les méthodes traditionnelles représente souvent l'opération statistique la plus complexe et la plus coûteuse qu'un État soit amené à entreprendre. Le coût de l'opération, la qualité des données, le travail demandé aux répondants et le respect de la vie privée constituent autant d'écueils conduisant à remettre en question l'organisation de recensements futurs dans de nombreux pays. C'est pourquoi il convient de réfléchir à de nouvelles méthodes de recensement faisant appel aux registres et à d'autres sources. La CEE coordonne les travaux menés dans de nombreux pays concernant la modernisation des opérations de recensement en faisant un usage croissant des registres et en appliquant d'autres solutions axées sur la quête d'une efficacité accrue.

31. En 2013, la CEE entreprendra un examen régional du cycle de recensement de 2010 à partir d'une enquête en ligne et démarrera la révision des *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements* en prévision du cycle de recensement de 2020. Sur la base des résultats de cette enquête, de nouvelles équipes spéciales composées d'experts nationaux du recensement et coordonnées par la CEE procéderont à une révision des recommandations de la CEE en matière de recensement et élaboreront une version actualisée pour le premier semestre de 2015 au plus tard en vue du cycle de recensement de 2020. Ces activités sont déployées en étroite coopération avec la Division de statistique de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population et Eurostat. La CEE participera en outre à la mission internationale de contrôle des recensements de la population et des logements devant avoir lieu en Bosnie-Herzégovine en 2013.

32. S'agissant des statistiques sur les migrations, la CEE s'attache à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des données sur les migrations des États membres, en réponse à une forte demande exprimée par les décideurs et les autres utilisateurs pour des données plus abondantes et de meilleure qualité. En 2013, sous réserve de l'approbation du Bureau de la Conférence, la CEE entreprendra de mesurer la migration circulaire dans l'optique de parvenir à un accord sur une définition statistique internationale de ce phénomène et d'en harmoniser les méthodes de mesure. Ce thème revêt une grande

importance politique dans la mesure où le Forum mondial sur la migration et le développement considère que le fait d'encourager la migration circulaire est l'une des clefs de la contribution de la migration internationale au développement.

33. Deux équipes spéciales existantes devraient avoir terminé leurs travaux en 2013: l'Équipe spéciale chargée d'améliorer les données sur les migrations et les migrants à partir des enquêtes sur les ménages et d'autres sources, et l'Équipe spéciale pour la mesure des conditions socioéconomiques des migrants. En vue d'un usage et d'un échange accrus des données sur les migrations entre les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, la CEE continuera d'améliorer son Mécanisme d'échange d'informations sur les statistiques migratoires. Elle procédera en 2013 à une mise à jour complète.

34. Nombre de documents d'orientation majeurs, parmi lesquels le Programme d'action de Beijing et la Déclaration du Millénaire, insistent sur l'importance de l'égalité entre hommes et femmes, laquelle requiert que soient mesurés les progrès vers cet objectif, de même que le rôle respectif des hommes et des femmes, les différences dans l'accès et la maîtrise des ressources et les différences de compétences et d'intérêts. Le travail mené par la CEE en ce qui concerne les statistiques différenciées en fonction du sexe consiste notamment à partager des connaissances et des données d'expérience lors des réunions de travail bisannuelles, à élaborer des directives et des indicateurs, à collecter et diffuser des données et à créer des capacités dans les États membres. En 2013, l'Équipe spéciale de la CEE pour les indicateurs de l'égalité entre les sexes achèvera ses travaux sur un ensemble d'indicateurs permettant de décrire les principales inégalités entre hommes et femmes et de surveiller l'application des politiques dans ce domaine.

35. Cet ensemble d'indicateurs doit servir de cadre régional au projet de renforcement de capacités sur les statistiques différenciées en fonction du sexe que la CEE a engagé avec deux autres commissions régionales et la Division de statistique de l'ONU en 2012-2014. Ce projet a pour but de renforcer les capacités des producteurs et des utilisateurs de statistiques et les liens qui les unissent, aux fins de contrôler, de mesurer et d'analyser les progrès accomplis dans la quête de l'égalité entre les sexes. En 2013, les activités déployées dans ce sens seront entre autres un atelier sous-régional, des consultations nationales entre parties prenantes devant déboucher sur la formulation de plans d'action nationaux, et une opération pilote de collecte de données à l'échelle nationale consacrée aux lacunes constatées dans des ensembles choisis de données à l'aide d'instruments communs.

36. Dans ce contexte, la CEE continuera de promouvoir ses réalisations majeures en termes de statistiques différenciées en fonction du sexe, à savoir le *Manuel sur les statistiques différenciées en fonction du sexe*, les outils de formation multimédias et le module d'enquête sur les violences à l'égard des femmes.

37. Les enquêtes consacrées au budget-temps procurent des données indispensables sur la qualité de vie et le bien-être, tout en jetant un éclairage sur le travail non rémunéré, les conditions de vie et l'égalité entre les sexes. Les statistiques consacrées au budget-temps occupent une place particulièrement importante dans les efforts internationaux menés pour améliorer la mesure du progrès social au-delà de la seule utilisation du produit intérieur brut (PIB). La nécessité d'une plus grande harmonisation et la question de l'actualité de ce type de statistiques ont conduit à la création d'une Équipe spéciale pour les enquêtes sur les budgets-temps. En 2013, cette équipe spéciale achèvera ses travaux consistant à élaborer des lignes directrices portant sur l'harmonisation des enquêtes sur les budgets-temps et l'amélioration de la comparabilité des statistiques en la matière.

38. Les statistiques sur la criminalité sont l'un des domaines où la comparabilité internationale est très difficile à réaliser, les données étant collectées à des fins essentiellement nationales et dépendant en grande partie des systèmes législatifs et judiciaires des différents pays. Pour surmonter ces difficultés, la CEE travaille en



coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et la Commission européenne. L'Équipe spéciale sur la classification des infractions créée par la CEE a élaboré les principes et le cadre d'une classification internationale des infractions à des fins de statistiques. En 2013, elle continuera de travailler à des études de cas consistant à définir et classer différents types d'infractions à des fins de statistiques.

39. Le vieillissement de la population a de profondes répercussions sur tout un ensemble de processus économiques, politiques et sociaux touchant tous les domaines de la société. De ce fait, les statistiques correspondantes concernent un large éventail de thèmes et intéressent vivement les décideurs. Elles restent cependant dispersées et présentent des lacunes et des incohérences. Sous réserve de l'approbation du Bureau de la CSE, une équipe spéciale conjointe de statisticiens et de décideurs commencera ses travaux en 2013 en vue d'élaborer des recommandations à l'adresse des offices de statistique devant leur permettre d'améliorer et d'harmoniser la collecte et la diffusion des données sur le vieillissement. Il devrait en résulter un tableau de bord présentant les indicateurs recommandés aux offices de statistique en vue de la production régulière de données s'appuyant sur les mécanismes de collecte existants.

40. La CEE dirige le travail sur la mesure de la qualité de l'emploi, conjointement avec Eurostat et le BIT, afin de répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi du point de vue des travailleurs, au-delà des statistiques traditionnelles consacrées à la main-d'œuvre. En 2010, elle a publié le rapport sur les Indicateurs potentiels pour la mesure statistique de la qualité de l'emploi, dans lequel sont décrits les concepts et la structure des indicateurs de la qualité de l'emploi. En février 2012, le Bureau de la CSE a établi une nouvelle équipe spéciale pour la mesure de la qualité de l'emploi aux fins de réexaminer la structure théorique de cette mesure, de réviser les ensembles d'indicateurs et de mettre au point des définitions et des lignes directrices opérationnelles. En 2013, le Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi se réunira pour examiner la première partie du projet de rapport.

### **C. Statistiques sur le développement durable, l'environnement et les changements climatiques, et mesure de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

41. Lors de sa session du printemps de 2011, la CEE a souligné qu'il importait de disposer d'informations statistiques de qualité pour répondre aux attentes croissantes en matière de développement durable. Des statistiques de qualité sont essentielles pour élaborer des politiques appropriées et cohérentes et contrôler leur mise en œuvre. Toutefois, face à la multiplicité d'approches et d'ensembles d'indicateurs en ce domaine, la Commission a prié la Conférence de formuler des recommandations et de s'entendre sur un cadre commun de mesures du développement durable dans le domaine des statistiques officielles.

42. Une Équipe spéciale CEE/Eurostat/OCDE s'emploie à harmoniser les méthodes employées pour mesurer le développement durable, faisant fond sur le cadre théorique (publié en 2009) centré sur la surveillance du capital économique, environnemental, humain et social légué aux générations futures, étendu aux questions du bien-être, de la qualité de vie et de l'aspect international du développement durable. Une analyse approfondie des données et indicateurs disponibles facilite l'identification des indicateurs qui reposent sur une base théorique solide et sont susceptibles d'être utilisés pour suivre la mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable. Le rapport final devrait être finalisé en 2013. En outre, la CEE entend encourager l'application du cadre pour la mesure du développement durable en tenant compte du suivi de la Conférence Rio+20 et de

l'évolution des objectifs de développement pour l'après-2015. Elle y mettra spécialement l'accent sur les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

43. Le séminaire organisé par la CSE en 2011 a été consacré à la mesure du capital humain en tant que moteur d'importance majeure pour la croissance économique, la durabilité et la productivité. De nombreux problèmes théoriques et pratiques de mesure doivent être résolus avant que les pays puissent élaborer des statistiques officielles dans ce domaine. En prolongement de ce séminaire, un rapport faisant le point des principales initiatives et questions concernant la mesure du capital humain doit être présenté à l'occasion de la réunion plénière de la Conférence de 2013.

44. Les questions environnementales font l'objet d'une attention accrue, laquelle est à l'origine d'une augmentation de la demande de statistiques de qualité en vue du renforcement de la surveillance de l'environnement. C'est pourquoi, en 2009, le Comité des politiques de l'environnement de la CEE et la Conférence des statisticiens européens ont créé une Équipe spéciale sur les indicateurs de l'état de l'environnement, dont le principal objectif est d'améliorer la production de données sur l'environnement et de promouvoir leur comparabilité dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est. En 2013, l'Équipe spéciale poursuivra l'étude des méthodes et produira des séries chronologiques sur certains indicateurs de l'état de l'environnement tirés des *Recommandations aux gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale pour l'application d'indicateurs de l'état de l'environnement*. Ce travail est réalisé en étroite coopération avec l'Agence européenne de l'environnement. En 2013 encore, la Division de statistique s'attachera à encourager l'application, dans la région, du SCEE (Système de comptabilité environnementale et économique), la norme récemment adoptée, et évaluera la disponibilité des données et la capacité des offices de statistique à produire les données nécessaires.

45. Dans le cadre d'un projet relevant du Compte des Nations Unies pour le développement, un travail de création de capacités sera entrepris dans les pays de l'EOCAC en 2012-2013 afin de faciliter la mise en œuvre des recommandations internationales et des bonnes pratiques s'agissant de la production d'indicateurs de la durabilité environnementale. En 2013, une étude théorique sera réalisée sur l'état des statistiques en matière d'environnement dans différents domaines, tels que la gestion des déchets et l'agroenvironnement, et les points prioritaires seront examinés à l'occasion des deux ateliers prévus à cet effet. Ces activités seront coordonnées avec la Division de statistique de l'ONU, l'Agence européenne pour l'environnement et Eurostat.

46. Le Sommet Rio+20 a souligné la priorité mondiale immédiate et urgente que représentent les changements climatiques. Le besoin se fait de plus en plus sentir de disposer d'informations nouvelles pouvant appuyer l'analyse des changements climatiques. Une enquête de la CEE a montré que bon nombre d'offices de statistique étaient engagés dans le travail d'inventaire des émissions de gaz à effet de serre et qu'ils étaient nombreux à produire d'autres statistiques portant sur les changements climatiques. C'est pourquoi la Conférence a mis sur pied une équipe spéciale chargée de recenser les priorités concernant l'élaboration future de statistiques sur les changements climatiques au sein des offices nationaux de statistique. En 2013, cette équipe spéciale mettra la dernière main à un rapport analysant les besoins des utilisateurs et proposant des mesures destinées à rendre plus utile le large éventail de statistiques existantes en matière environnementale, sociale et économique pour analyser les effets des changements climatiques et contribuer aux inventaires des émissions de gaz à effet de serre.

47. La CEE aidera ses États membres à mesurer les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces travaux seront menés en étroite collaboration avec les commissions régionales et avec la Division de statistique de l'ONU. En 2013, elle organisera un atelier sous-régional et des missions consultatives consacrés à l'état d'avancement des OMD. La base de données de la CEE sur

les indicateurs relatifs aux OMD, qui permet de réduire les écarts entre les données provenant de sources différentes, continuera à être étoffée. Les lacunes persistantes dans les données, l'utilisation insuffisante des données nationales officielles et les écarts de valeurs entre les indicateurs compilés par les organisations nationales, régionales et internationales feront l'objet d'une attention particulière. Les résultats viendront étayer l'avancement et le contrôle des objectifs de développement de l'après-2015 et les autres travaux du Groupe d'experts interorganisations sur les indicateurs relatifs aux OMD.

## **D. Rationalisation de la production de statistiques**

48. Faisant suite à des demandes de directeurs d'offices nationaux et internationaux de statistique, la CEE a créé en 2010 le Groupe de haut niveau sur l'évolution stratégique de l'architecture d'entreprise dans le domaine de la statistique. Sous réserve de la décision que prendra le Bureau, ce groupe verra renouveler son mandat consistant à superviser et coordonner les travaux menés sur le plan international dans les domaines en évolution rapide de la production et de la diffusion de statistiques aux fins de maintenir la pertinence et l'efficacité des statistiques officielles. Le Groupe coordonne les activités des groupes d'experts concernés dans la région de la CEE, veillant à ce qu'ils travaillent à la réalisation d'objectifs communs. Cette coordination repose sur la vision d'une industrialisation de la future production et des produits des statistiques officielles, vision approuvée par la CSE en juin 2011, et sur une stratégie de mise en application de cette vision approuvée par la CSE en juin 2012.

49. Le volet technologique de ce travail est promu par les groupes d'experts sur la mise en commun des logiciels et sur la gestion des systèmes d'information statistique. Un service d'entraide qui offre en partage des logiciels de statistique et autres outils (plate-forme wiki) a été établi dans le but de faciliter la mise en commun d'idées et d'expériences entre offices de statistique. Il s'agit, par ce moyen, de promouvoir des systèmes nationaux de production de statistiques plus efficaces et plus durables. Les thèmes devant être traités en 2013 seront notamment les conséquences des mouvements de «données en libre accès», et l'application pratique du Modèle générique d'informations statistiques attendu pour la fin de 2012.

50. L'édition des données statistiques est aujourd'hui une activité qui demande une quantité de ressources considérable aux offices nationaux de statistique. Elle consiste à corriger et valider les données entrantes, et à appliquer des méthodes pour pallier les données manquantes. Dans le prolongement de la vision concernant l'industrialisation de la production de statistiques, une base de connaissances électronique a été constituée. Elle sera développée et actualisée en 2013.

51. La confidentialité des données statistiques est un autre aspect important des statistiques officielles. Un groupe d'experts doit se réunir pour en débattre à l'automne 2013. En plus du séminaire de haut niveau de la CSE concernant l'accès aux microdonnées, les participants à cette réunion examineront les implications des nouvelles méthodes et technologies, ainsi que l'impact d'initiatives telles que celles des «données en libre accès» et des «données sans frontières». Un site wiki présentant les bonnes pratiques en matière de confidentialité des statistiques et d'accès aux microdonnées sera développé et enrichi.

52. Un groupe directeur sur les métadonnées statistiques élabore actuellement un ensemble de normes et de bonnes pratiques sous la forme d'un cadre commun pour les métadonnées. La gestion et l'utilisation efficaces des métadonnées statistiques – à savoir les informations qui caractérisent et définissent les statistiques – sont considérées comme un thème important par la CSE. Outre l'organisation d'une réunion d'experts au printemps 2013, l'essentiel de l'activité consistera à étoffer la documentation sur les normes et les bonnes pratiques en termes de métadonnées. Le Cadre commun pour les métadonnées constitue un outil de référence vivant, essentiellement publié sous forme électronique. Il

peut donc être rapidement actualisé pour refléter les idées et les technologies nouvelles. Il comprend le modèle générique du processus de production statistique, outil important de normalisation et d'étalonnage de la production statistique qui s'est rapidement imposé comme une norme mondiale et qui a été adopté par les principaux partenaires de la CEE.

53. La CEE promeut la mise en commun des données d'expérience et des bonnes pratiques en matière de gestion et de formation des ressources humaines au sein des offices nationaux de statistique. À partir des résultats d'un atelier international sur ce thème qui s'est tenu en septembre 2012, une compilation des meilleures pratiques sera produite en 2013. Un service d'entraide interactif (plate-forme wiki) a été créé dans le but de faire connaître les expériences et de diffuser les outils de formation, afin de mobiliser une attention accrue sur les initiatives propres à améliorer la gestion des ressources humaines.

54. Le Groupe directeur chargé de la diffusion et de la communication des statistiques organisera à l'été 2013 une réunion d'experts pour marquer l'achèvement de la série en quatre volets *Making Data Meaningful*. D'autres thèmes de débat porteront notamment sur les lignes directrices possibles devant encadrer l'utilisation des réseaux sociaux et sur les conséquences de la rationalisation et de la modernisation des statistiques officielles pour la communication.

55. La CEE met en place des mécanismes de communication destinés à faciliter l'échange d'idées entre organisations nationales et internationales de statistique. Par exemple, elle s'emploie à faciliter la mise en œuvre d'un modèle générique d'information statistique par des offices de statistique, et contribue aux travaux entrepris dans le but d'harmoniser les normes qui régissent la production de statistiques et l'archivage des données.

## V. Activités de renforcement des capacités

56. La CEE s'attache à développer la capacité des offices nationaux de statistique des pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est d'appliquer les normes et directives internationales. Elle veille en particulier à promouvoir les Principes fondamentaux de la statistique officielle, qui offrent une bonne base pour mettre en place un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes nationaux de statistique.

57. Les activités de renforcement des capacités menées par la CEE comprennent notamment:

- a) Des ateliers de formation;
- b) Des évaluations globales des systèmes nationaux de statistique;
- c) Des services consultatifs d'experts de la CEE pour répondre à des besoins spécifiques.

58. Ces activités sont menées en coordination et en partenariat avec d'autres organisations internationales, notamment la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), l'OCDE, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), PARIS 21, l'Institut statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (ISAP), la Banque mondiale, le FMI, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

59. La CEE réalise, en partenariat avec Eurostat et l'AELE, des évaluations globales des systèmes nationaux de statistiques des pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est, dont l'objectif est de rendre clairement compte de l'état de développement des statistiques officielles. Ces évaluations aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme des statistiques, et les donateurs internationaux à orienter leurs activités de coopération technique en fonction de besoins clairement identifiés. Les évaluations globales récemment réalisées en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Moldova, au Tadjikistan et en Ukraine devraient donner lieu à des plans d'action destinés à améliorer les statistiques nationales sur la base des recommandations. En 2013, les organisations partenaires (l'AELE, Eurostat et la CEE) organiseront une manifestation d'importance majeure pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et de l'Europe du Sud-Est, dont la Turquie, afin de débattre du moyen de soutenir, contrôler et coordonner la mise en œuvre des recommandations découlant des évaluations globales.

60. Les activités de renforcement des capacités de la CEE sont planifiées sur la base des conclusions des évaluations globales et en fonction des besoins des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et de l'Europe du Sud-Est. En 2013, la CEE organisera des ateliers sous-régionaux et des services consultatifs pour examiner les difficultés rencontrées en ce qui concerne les statistiques économiques, sociales et environnementales, la rationalisation de la production de statistiques et l'amélioration des indicateurs nécessaires pour suivre les progrès réalisés en vue des OMD. Ces activités seront complétées par la promotion de l'échange de bonnes pratiques nationales au niveau sous-régional, la réalisation d'études de référence et la promotion de la création de réseaux d'experts.

61. Le Groupe de travail du projet pour les statistiques dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA)<sup>3</sup> se réunit chaque année pour examiner les besoins en matière de renforcement des capacités et coordonner les activités des donateurs. En 2013, la CEE travaillera à la mise au point de trois programmes (statistiques économiques, y compris la mise en œuvre du SCN 2008, statistiques sur les migrations régionales, et rationalisation de la production de statistiques dans les pays du SPECA) et s'emploiera à lever des fonds pour les financer. Ces projets compléteront les activités de coopération technique en cours dans la région.

## VI. Base de données statistiques de la CEE

62. La CEE propose, à travers une interface Web en anglais et en russe, une base de données statistiques unique qui renferme un large éventail de renseignements concernant les pays membres. Cette base de données propose en outre les sources utilisées pour la publication bien connue *UNECE Countries in figures*, ainsi que pour de brefs articles consacrés au développement économique et social de la région de la CEE, publiés dans *UNECE Weekly*. Des enquêtes sont réalisées chaque année auprès des utilisateurs pour assurer l'adéquation de la base de données à leurs attentes et identifier leurs nouveaux besoins. L'amélioration de l'efficacité des outils de traitement des données se poursuivra en 2013.

63. Des efforts particuliers sont faits pour proposer des données concernant les domaines qui ont une grande importance politique pour le système des Nations Unies, tels que les progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD (conformément à un mandat inscrit dans le programme de réforme de la CEE de 2005), et les questions relatives à

<sup>3</sup> Pays membres: Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan.

l'égalité entre les sexes. La compilation de données sur ces différents thèmes permet d'alimenter la réflexion concernant les problèmes de mesure et facilite la détermination des priorités méthodologiques à suivre pour améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales.

64. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser les données issues d'autres programmes de travail de la CEE. Elle renferme actuellement des statistiques sur les transports et les forêts. En 2013, un travail préparatoire destiné à recenser les données appropriées concernant les questions énergétiques et environnementales sera également entrepris. De ce point de vue, la base de données est une ressource stratégique pour toute la CEE.

## Annexe I

### Liste des réunions prévues à partir de juin 2013

1. Soixante et unième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (10-12 juin 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.06.ces.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.06.ces.html)

2. Atelier sur le développement durable et la mise en œuvre du Système de comptabilité économique et environnementale (12 et 13 juin 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.06.environ.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.06.environ.html)

3. Huitième réunion du Groupe de travail sur le projet SPECA, organisée conjointement avec l'AELE (13 juin 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.06.speca.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.06.speca.html)

4. Équipe spéciale conjointe sur les indicateurs de l'état de l'environnement (2-4 juillet 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.07.environ.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.07.environ.html)

5. Rencontre de haut niveau avec les décideurs et les producteurs de données des pays de la CEI sur les statistiques en matière de recensement et de migrations (septembre 2013, Fédération de Russie) – *à confirmer*

6. Groupe d'experts des registres des activités industrielles et commerciales (2-4 septembre 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.09.busreg.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.09.busreg.html)

7. Réunion sur la mesure de la qualité de l'emploi (11-13 septembre 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.labour.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.labour.html)

8. Séminaire sur la collecte de données (25-27 septembre 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.09.coll.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.09.coll.html)

9. Réunion commune du Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et d'Eurostat (30 septembre-3 octobre 2013, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.census.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.census.html)

10. Atelier conjoint CEE-FNUAP sur les recensements de la population et des habitations (4 octobre 2013, Genève, Suisse)

11. Atelier conjoint sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les liens avec les statistiques financières des gouvernements (octobre 2013, Istanbul, Turquie) – *à confirmer*

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.census2.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.census2.html)

12. Réunion sur les statistiques liées aux changements climatiques (8 et 9 octobre 2013, Genève, Suisse) – *à confirmer*

13. Réunion du Bureau de la CSE 2013/2014 (22 et 23 octobre 2013)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.bureau.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.bureau.html)

14. Réunion de travail sur la confidentialité des données statistiques (28-30 octobre 2013, Ottawa, Canada)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.confidentiality.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.confidentiality.html)

15. Réunion de travail Eurostat/CEE sur les projections démographiques (29-31 octobre 2013, Rome, Italie)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.10.projections.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.10.projections.html)

16. Atelier sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les liens avec le Manuel sur les statistiques financières des gouvernements pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et de l'Europe du Sud-Est, organisé conjointement avec l'AELE et Eurostat (30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2013, Istanbul, Turquie)

17. Deuxième atelier sur les statistiques en matière de déchets des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) (novembre 2013) – *à confirmer*

18. Équipe spéciale commune sur les indicateurs de l'état de l'environnement (4-6 novembre 2013)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.11.environ.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.11.environ.html)

19. Atelier sur la modernisation de la production et des services statistiques (25-27 novembre 2013, Genève, Suisse) – *à confirmer*

20. Réunion de l'Équipe spéciale pour les statistiques en rapport avec le vieillissement (27 novembre 2013, Genève)

21. Séminaire commun CEE/OCDE/CEI-STAT sur la mesure de l'état de pauvreté dans la région de la CEE (2-4 décembre 2013, Genève, Suisse) – *à confirmer*

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.12.poverty.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.12.poverty.html)

22. Réunion du Bureau de la CSE 2013/2014 (28 et 29 janvier 2014)

23. Atelier sur les statistiques différenciées selon le sexe (17 et 18 mars 2014, Genève, Suisse) – *à confirmer*

24. Réunion de travail sur les statistiques différenciées selon le sexe (19-21 mars 2014, Genève, Suisse)

*Site Web:* [www.unece.org/stats/documents/2013.03.gender.html](http://www.unece.org/stats/documents/2013.03.gender.html)

25. Soixante-deuxième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (semaine du 7 au 11 avril 2014, Paris, France) – *à confirmer*

26. Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (avril 2014, Paris, France) – *à confirmer*

27. Réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale, organisée conjointement avec Eurostat et l'OCDE (6-10 mai 2014, Genève, Suisse) – *à confirmer*

28. Réunion sur la gestion des systèmes d'information statistique (printemps 2014) – *à confirmer*

29. Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (printemps 2014, Paris, France) – *à confirmer*

30. Réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation, organisée conjointement avec le BIT (4-6 juin 2014, Genève, Suisse)

31. Équipe spéciale commune sur les indicateurs de l'état de l'environnement (7-9 juillet 2014, Genève, Suisse)



32. Réunion de travail sur la communication de statistiques (été 2014) – *à confirmer*
  33. Atelier sur la modernisation de la production et des services statistiques (automne 2014) – *à confirmer*
  34. Réunion du Bureau de la CSE 2013/2014 (21 et 22 octobre 2014)
  35. Équipe spéciale commune sur les indicateurs de l'état de l'environnement (3-5 novembre 2014, Genève, Suisse)
-